

CHAMPAGNE : Fixation du rendement commercialisable pour la récolte 2016

Le [COMITE INTERPROF DU VIN DE CHAMPAGNE](#) / T : 03.26.51.19.59 (siège à Epernay/51) vient de s'accorder sur le rendement des récoltes 2016, soit un rendement commercialisable à la vendange 2016 de 10.800 kilos/ha. Il est réparti entre 9.700 kilos/ha à récolter et 1.100 kilos/ha sortis de la réserve champagne le 1er février 2017. Les vigneronns qui ne seront pas en capacité d'atteindre ce rendement pourront compenser leur faible récolte en piochant dans leur réserve constituée de vins issus de récoltes précédentes. Le vignoble de champagne a souffert de mauvaises conditions climatiques cette année.

www.champagne.fr